



PVE

Plan Végétal pour l'Environnement

Objectifs :

Il s'agit d'investir dans l'amélioration de la performance agro-environnementale de la production végétale et soutenir les investissements concernant les enjeux suivants :

- la suppression de l'utilisation des pesticides
- la réduction de l'utilisation de fertilisants minéraux
- l'efficacité de l'utilisation de l'eau

Ce PCAE s'intègre dans les dispositifs régionaux Neo Terra.



Date limite de dépôt des dossiers
Auprès de la DDTM :



15 mars 2024



Pour qui ?

- Exploitants agricoles actifs cotisant à l'ATEXA. (individuel ou société à objet agricole)
- Groupements d'agriculteurs (hors CUMA -qui ont un dispositif d'accompagnement spécifique- et Coopératives Agricoles), dont l'objet de la société est agricole et dont au moins un des associés est un agriculteur actif cotisant à l'atexa.

Conditions :

L'exploitation doit être engagée :

- en AB (conversion ou maintien) sur tout ou une partie de l'atelier concerné par la demande d'aide. La certification doit être transmise avec la demande d'aide ou au plus tard à la demande de paiement.
- En HVE : L'engagement dans la certification doit être transmis avec la demande d'aide et le certificat au plus tard à la demande de paiement
- Le siège d'exploitation ou une/des parcelles de l'exploitation sont situés sur une zone à enjeu eau des agences de l'eau ET l'exploitation a engagé un Accompagnement Individuel d'Exploitation (AIE).

Investissements éligibles

Thématique (postes de dépenses)	Type de matériels	Libellé	Règles particulières	
Méthodes de désherbage alternative à la lutte chimique	Matériels de désherbage mécanique	Bineuse simple (inter-rang)		
		Bineuse de précision (inter-rang et rang)		
		<u>Bineuse avec option auto guidage (incluse à la bineuse)</u> Système spécifique binage sur le rang et inter-rang		
		Houe rotative		
		Herse étrille à panneaux		
		Herse étrille de précision		
		Herse étrille - autre		
		Décavaillonneuse		
		Robot de désherbage mécanique		
		Caver crop vigne		
		Déchaumeur vigne		
		Gyrobroyeur porté interligne		
		Rouleau FACAviticole		
		Herse rotative viticole		
		Matériels de désherbage mécanique de l'inter-rang et sous le rang en culture pérenne (autres)		
		Tondeuse portée avec satellite viticole		
		Tondeuse interœp		
		Robot tondeuse en cultures perennes		
		<u>Intercep - chassis multifonction , extensible</u> <u>Intercep- chassis multifonction extensible (avec outils) !</u>		
		Intercep à disque émotteur		
		Intercep à émott.euse rotative		
		Intercep à étoile kress		
		Intercep à lame pivotante		
		Intercep - autre		
		Outils intercep - épampr.euse fil		
		Outils intercep - paire brosses		
		Outils intercep - paire disques émotteurs		
		Outils intercep - paire disques étoile kress		
		Outils intercep - pair.eemotteuses rotatives		
		Outils intercep - paire lames		
		Outils intercep - autre		
		Rotoétrille		
		Outils de travail du sol pour cultures perennes		
		Portique de désherbage manuel électrique		
		Ecimeuse avec ,collecte (hors viti ou arbo)		
		Ecimeuse sans collecte (hors viti ou arbo)		
		Ecimeuse (hors viti ou arbo) - autre		
		Matériel de buttage des ceps de vigne		
		Autres matériels de désherbage mécanique		
		Guidage de précision (à contlon d'être couplé à du matériel de désherbage)	Système de guidage automatisé spécifique au désherbage mécanique	Tout système de guidage doit être couplé à du matériel de désherbage mécanique présent dans la demande
			Caméra	
			Capteur optique	
		Autres matériels	Désherbeurs (matériel de lutte thermique, type bineuse à gaz, traitement vapeur, désherbage par humectage, désherbage électrique...)	

Entretien par voie mécanique des couverts ou de l'enherbement	Matériels spécifiques	Rouleau FACA		
		Roll Krop		
		Broyeurs à satellite		
		Broyeurs inter-rangs pour cultures perennes : axe horizontal < 3,5m		
		Broyeurs inter-rangs pour cultures perennes : axe vertical < 3,5m		
		Dédrageonneuse		
Implantation de couverts herbacés, inter-cultures et cultures associées	Matériels de semis d'interculture en culture perennes	Semoir inter-rang en culture pérenne		
		Semoir viticole		
		Trieur pour couverts végétaux et cultures associées		
Entretien des prairies	Matériels spécifiques	Herse de prairie		
		Broyeur sous clôture		
Epamprage mécanique		Epampreuse (viti)		
		Effeuilleuse		
Implantation dans couverts ,ou culture en place		Semoir direct		
		Strip-till		
Entretien des haies		Lamier à scie/sécateur		
		Pinces sécateurs		
Gestion de la fertilisation		Enfouisseur pour épandeur à lisier		
Biocontrôle"		Paintball	"Les biocontrôles doivent répondre à l'objectif d'alternative aux traitements pyhto et ne pas être uniquement des outils de suivi des ravageurs pour déclencher des interventions phytosanitaires	
		Stations météo connectées + OAD		
		Pièges connectés		
		Pièges lumineux		
Protéines (matériels spécifiques pour cultures riches en protéines)		Pick-up moissonneuse spécifique aux protéagineux		
		Nettoyeur séparateur à grains		
		Coupe flex		
OAD - irrigation		Station meteo	Pour les exploitations dont le siège social est sur le bassin Loire Bretagne : condition AB ou HVE obligatoire pour accéder aux matériels des catégories "OAD- Irrigation" et "Irrigation" du PVE	
		Thermo-hygromètre		
		Anémomètre (matériel embarqué ou non)		
		Tensiomètres		
		Capteurs sols		
		Capteurs plantes		
Sondes capacitives				
Irrigation	Logiciels de pilotage de l'irrigation avec pilotage automatisé	Logiciel de bilan hydrique (type Irrinov)		
	Equipements de maîtrise des apports d'eau à la parcelle	Régulateur électronique		
		Système brise-jet		
		Système de pilotage différenciés connectés et intra parcellaire pour les enrouleurs et les pivots		

En orange = non éligible à l'occasion

Montant des aides

Taux d'aides : 30 % du montant HT des dépenses éligibles

Plancher de dépenses éligibles: **5 000 € HT**

Plafond de dépenses éligibles : **50 000 € HT**

Cas particulier des GAEC à 2 associés : 100 000 € HT ou 3 associés et + : 125 000 € HT.

Majoration **+10 %** si, au choix, au moment du dépôt de la demande d'aide :

- l'ensemble des demandeurs sont engagés en Agriculture Biologique (maintien ou conversion)

Fournir :

- 1 devis pour toutes les dépenses inférieures à 5 000 € HT
- 2 devis pour les dépenses comprises entre 5 000 € HT et 90 000 € HT
- 3 devis pour les dépenses supérieures à 90 000 € HT

Le matériel d'occasion n'est éligible que pour certaines catégories de matériels (voir liste ci-dessus) et doit répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

- le vendeur doit l'avoir acquis neuf (copie de la facture)
- aucune aide européenne perçue sur l'achat neuf au cours des 5 dernières années
- Il faudra fournir 2 devis du même matériel neuf

Les investissements (signature devis, achat, démarrage des travaux...) peuvent débuter avec l'accusé de réception du dossier sans promesse de subvention.

Dépôt du dossier :

A faire de manière dématérialisé via la plateforme Mes Démarches en Nouvelle Aquitaine :

<https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr/craPortailFO/>

Contact pour constituer votre demande d'aide

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LANDES - Pôle développement
Cité galliane BP 279 40005 MONT DE MARSAN cedex tel 05 58 85 45 10
landes.chambre-agriculture.fr

